



Transcription mariage délais ?

Par **emiliano**, le **18/04/2008** à **02:14**

bonjour, je suis algerien , marié a une algerienne en double nationalité, au mois de aout. le mariage s'est fait ici a alger....sans CCM.

au mois de decembre j'ai envoyé le dossier de transcription directement a nante. et jusqu'a ce jour aucune reponse des deux cotés. sachant que ma femme s'est établie en france au moi d'avril 2008.

Q1 : est-ce-que le CCM etait obligatoire pour le mariage?

Q2 : est-ce-qu'on est dans les temps par rapport au delais de transcription?

Q3 : est-ce que l'installation de ma femme en france peu jouer en notre faveure ?

merci de me repondre chers amis...car votre nouvel ami commence a s'inpatienter sans sa femme.

merci